

PN/RP/569/2009

Port-au-Prince, le 28 octobre 2009.

Son Excellence Monsieur José Miguel Insulza Secrétaire Général Organisation des Etats Américains En ses Bureaux

Monsieur le Secrétaire Général,

La République d'Haîti s'apprête à organiser les élections législatives au début de l'année 2010 pour renouveler le tiers du Sénat et l'ensemble de la Chambre des Députés. Ensuite, a la fin du deuxième semestre, nous aurons les élections présidentielles et celles des collectivités territoriales.

Etant donné l'expérience et le sérieux avec lesquels l'Organisation des Etats Américains épaule la construction de la démocratie dans l'Hémisphère, dont les échéances électorales sont un passage obligé, nous serions heureux qu'elle puisse déployer une Mission d'Observation Electorale (MOE) afin d'accompagner la bonne tenue de ces élections.

D'autre part, nous saurions gré à l'Organisation des Etats Américains d'apporter, également, un appui technique, dont les conditions seraient à définir mutuellement, au Conseil Electoral Provisoire, organe chargé de l'organisation des élections en 2010.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

René Préval

Kene hend